

Les Mille et Une Nuits de Galland :

Une traduction édulcorée au service de la littérature universelle

Dr Khalil Baba

C'est aux frontières de l'Inde, il y a plus de XVII siècles, que seraient apparues les premières histoires des *Mille et Une Nuits*. Des contes étranges et fantastiques peuplés de mystères et de créatures et qui nous offre une synthèse de l'imaginaire oriental sur des terres où les civilisations se sont succédé : l'empire byzantin, l'empire sassanide, les califats omeyyade, puis abbasside. *Les Mille et Une Nuits* indiennes ont parcouru le monde passant par la Perse, Bagdad au VI^e siècle, puis par l'Égypte rejoignant le Caire dès le XI^e siècle avant de se déployer à partir du XIV^e siècle dans l'immense empire des ottomans. À l'aube du XVIII^e siècle, les contes des *Mille et Une Nuits* sont arrivés en France, et c'est d'un coup, tout l'imaginaire occidental qui s'en est imprégné. Après autant de siècles et de territoires parcourus, les contes des *Mille et Une Nuits* se sont ainsi nourris de traditions et de croyances orientales, enrichis de science et de religion. C'est dans cette aventure extraordinaire aux frontières du réel et du fantastique, entre les histoires d'un passé lointain et la vie d'aujourd'hui que les contes des *Mille et Une Nuits* nous imprègnent.

Sans jamais former auparavant une œuvre homogène, les récits des *Milles et Une Nuits* furent « méprisés » et mis à l'écart par la littérature arabe classique jusqu'au XIX^e siècle et ce, pour plusieurs raisons : ils sont considérés comme une écriture en langue populaire et non-savante qui s'autorise des violations des règles de la grammaire ; ils inspirent des pratiques érotiques et magiques pouvant dévier les hommes du chemin droit ; ils n'ont pas d'auteur identifié¹ etc. Pourtant, Hârûn-ar-Rachîd², prédisant la valeur de ces récits, *en fut si surpris et si charmé qu'il commanda qu'on écrivît l'aventure en lettres d'or pour être conservée dans les archives de son royaume* (Galland 279). À partir du XVIII^e siècle et grâce au talent singulièrement inventif d'Antoine Galland (1646-1715), les récits *des Milles et Une Nuits* vont prendre une autre voie, la voie du succès et de l'universalité. Ce célèbre orientaliste

français décide de les noter par écrit en les traduisant en langue française. Il les Publia en douze tomes et à des dates successives entre 1704 et 1717.

Galland à la découverte des *Mille et Une Nuits*

Par un heureux hasard, Galland dispose d'un ancien manuscrit des *Mille et Une Nuits* datant du XV^e siècle³ et qu'il estime supérieures, *par la variété de leur fiction*, aux œuvres d'Homère⁴. Ce manuscrit va permettre alors à Galland de réaliser à la fois deux performances déterminantes dans la destinée des *Mille et Une Nuits* : une traduction qui, en même temps, servit à la première édition imprimée du recueil. Dans une lettre adressée à son ami et correspondant Pierre-Daniel Huet en octobre 1701, Galland annonce la découverte du manuscrit des *Mille et Une Nuits*. Il a écrit ceci :

Depuis trois ou quatre jours, j'ai appris par la lettre d'un ami de Halep, résidant à Paris, qu'il a reçu de son pays, un livre arabe que je l'avais prié de me faire venir. Il est en trois volumes intitulé (Alf al-layl) Les Mille Nuits. C'est un recueil de contes, dont on s'entretient en ce pays-là dans les veillées. [...] Ce sera de quoi me divertir pendant les longues soirées (Galland).

La publication de ces contes avait commencé en 1704. Dès 1706, sept volumes sont en circulation. En 1709 paraît le volume VIII, en 1712 les volumes IX et X et, en 1717, les volumes XI et XII sont publiés à titre posthume. La publication en 1704 du premier volume de son travail permet, en effet, au recueil des *Mille et Une Nuits* –des manuscrits jadis épars - de prendre l'aspect d'un livre. C'est ce dernier qui va devenir le livre de référence que l'on connaît actuellement. Par ailleurs, il est important de noter que Galland a aussi recours à d'autres sources. On cite à ce propos les contes qui lui ont été racontés en 1709 par Hanna Diab, un Syrien de passage à Paris, comme le conte de *Sindbad*, le conte d'*Ali Baba* etc.⁵

Récit-cadre et structure des *Nuits*

C'est autour d'un récit-cadre que s'organisent les différents contes des *Nuits*. C'est le type même du récit à tiroirs : un récit-cadre dans lequel s'enchâssent d'autres contes avec ou sans dénominateurs communs. Shahrayâr, roi de Perse, aigri après avoir découvert que sa femme l'a trompé avec un esclave noir, la mis à mort et décida de se venger de toutes les femmes en épousant chaque nuit une vierge qu'il décapita le lendemain matin. Aidée de sa sœur Dinârzade, Shéhérazade, fille d'un vizir, se porta volontaire en inventant un stratagème pour sauver la vie des femmes du pays et aussi la sienne. Grâce à ses talents de conteuse,

Shéhérazade racontait chaque nuit un conte inachevé pour créer du suspens. De ce fait, le roi Shahrayâr repousse son exécution au jour suivant et ainsi de suite. Tenu en haleine durant mille et une nuits, le roi finit par la gracier. Par le pouvoir de sa parole, Shéhérazade réussit à sauver les femmes et guérir le souverain de sa misogynie.

Les Nuits de Galland entre expurgation et enrichissement

Traduire un texte conduit souvent à une certaine infidélité par rapport au texte source, mais parfois le traducteur procède à d'importantes modifications pour le rendre plus « accessible » au public auquel il l'adresse. *Les Nuits*, censurées auparavant par les Arabes surtout pour leur côté libertin, l'ont été également par Galland, encore sous l'influence des pratiques de censure faites aux œuvres d'auteurs du Grand Siècle sous prétexte d'outrage à « l'honnêteté publique »⁶. Galland a énormément modifié le texte des *Nuits* en supprimant les passages jugés indécents et licencieux. Il justifiait ainsi, dans la préface, les modifications qu'il a fait subir au texte arabe :

L'on ne s'est écarté du Texte, que quand la bienséance n'a pas permis de s'y attacher. Le Traducteur se flatte que les personnes qui entendent l'Arabe, et qui voudront prendre la peine de confronter l'original avec la copie, conviendront qu'il a fait voir les Arabes aux Français, avec toute la circonspection que demandait la délicatesse de notre Langue et de notre temps (Galland).

N'oublions pas que les premiers lecteurs de Galland étaient, entre autres, les dames de la cour de Louis XIV. Par conséquent, il traduisait les récits des *Nuits* en tenant compte de la censure et en les adaptant pour la réalité de cette époque, pour ses attentes, pour ses craintes et pour ses goûts. Par exemple, toute précision excessive sur la vie sexuelle des personnages était systématiquement gommée par le traducteur sans, toutefois, dénaturer complètement le texte source. Cette « auto-censure » fonctionne non seulement par souci de bienséance, mais également au gré des grâces et des disgrâces de la cour du roi. Galland ne pouvait pas offrir à ce public tout ce qu'il y a dans son texte, il était obligé d'en dire beaucoup moins que ce qu'il y a, tout en gommant intentionnellement un bon nombre de détails scabreux ou simplement contraires aux bienséances. D'ailleurs c'est pour cette raison que la traduction de Galland a été fortement critiquée et considérée comme « une adaptation expurgée de tout ce qui ne convenait pas au goût de la cour de Versailles » et qui dénature ainsi le texte source⁷. Dans l'un des contes, il prévient le lecteur que deux nuits sont abrogées parce qu'elles sont consacrées totalement au portrait vestimentaire de l'héroïne, mais pareillement *accompagnée*

de vers qui ont à la vérité, leur beauté en arabe, mais que les Français ne pourraient goûter (Galland 320).

Les effacements de certains éléments suscitèrent de nombreuses critiques par ses opposants contemporains et surtout, par Joseph-Charles Mardrus qui l'accusait, d'infidélité, de trahisons et d'avoir modifié *Les Nuits* en retirant tout ce qui touchait au caractère érotique de l'œuvre. Si Galland adaptait sa matière aux mœurs françaises de la fin du XVII^e siècle, Mardrus, deux siècles plus tard, faisait l'inverse et donnait à ses lecteurs un équivalent fortement érotisé et littérairement esthétisé de leurs propres rêves d'Orient. Pour les lecteurs de Mardrus, la présence de « la couleur locale », y compris les images érotiques et obscènes, constituaient pour eux une garantie de fidélité dans la traduction. Dominique Jullien note que *plus c'est érotique, plus c'est authentique : telle est [...] la règle non écrite qui gouverne la réception de la version Mardrus* (Perrin 203-211). Or, c'est juste une question de différence de caractère des lecteurs : un lecteur de Galland exigeant et un lecteur de Mardrus frivole. André Gide, ami et lecteur de Mardrus, n'a pas de mots assez élogieux pour lui exprimer son enthousiasme et le remercier de l'envoi des Tomes III et IV. Il lui adresse une lettre et lui écrit ceci :

Quand je suis avec vous, Schahrazade, le meilleur ami qui me survient m'importune. Savez-vous où je me réfugie pour vous lire ? Au Hammam. Je m'y figure un Orient véritable et les bruits étouffés que j'entends ne me rappellent pas à la vie. (...) Ô Mardrus !!! Ya Allah ! Ya Allah ! (Gide).

Justement cette citation de Gide montre la différence entre le lecteur de Galland qui lit ses textes à Versailles et celui de Mardrus qui les lit au Hammam. Un autre exemple est celui qu'illustre Marcel Proust dans *À la recherche du temps perdu* où le narrateur évoque sa mère qui n'ose l'empêcher de garder la version de Mardrus tout en lui conseillant de se contenter de celle de Galland.

Par ailleurs, Galland ne se limita pas à expurger le texte original, il l'enrichit aussi. Sans parents arabes légitimes, un bon nombre de contes les plus populaires ont été introduits dans la version de Galland. Ce qui décala les nuits par rapport au manuscrit original. Jorge Luis Borges⁸, attribue à Hanna Diab, un chrétien maronite originaire d'Alep, l'invention de plusieurs de ces « contes orphelins ». Celui-ci relata à Galland quatorze récits, dont sept apparaissent dans *Les Nuits*. La plupart de ces contes, le jeune syrien les raconte de manière orale, sauf un seul, qu'il transcrit lui-même. C'est le conte d'*Aladin et la lampe merveilleuse*.

Les autres contes, Galland les note dans son journal au fur et à mesure que Hanna Diyab les lui relate. Parmi ces récits se trouvent d'autres histoires aussi célèbres comme celle d'*Ali Baba et les quarante voleurs*, *Sindbad le marin*, *Camareddin et Bedre el-Bodour*, *les Aventures du Calife Haroun al-Rashid*, *du Cheval enchanté*, *de La Ville d'or*, *des Deux sœurs jalouses de leur cadette*, *du Prince Ahmed et de la fée Pari-Banou*, *du Sultan de Samarcande*, *l'Histoire cadre des Dix Vizirs*, etc. Le traducteur belge Jacques Finné explique que Galland est assurément le seul traducteur de toute l'histoire à avoir traduit et donné corps à un texte qui n'existait pas encore officiellement (Finné 348).

Galland au service des littératures arabe et occidentale

Au XVIII^e siècle, époque de la traduction des *Nuits*, les lecteurs occidentaux trouvent un grand plaisir à découvrir un monde arabo-musulman tout à fait exotique dans ces récits merveilleux. Ceux-ci ont ouvert la porte toute grande pour la création des textes merveilleux et ont imprégné bien des œuvres de cette époque. Mohammed Abdel-halim constate que :

La conformité qui se trouve entre quelques uns de ces contes et ceux que nous lisons dans les ouvrages de nos auteurs européens, nous porterait à croire que ce livre arabe ne leur a pas été entièrement inconnu (Abdel-halim 299).

À propos de la traduction de Galland, André Gide explique que c'est *Comme dans la Bible, un monde, un peuple entier s'expose et se révèle* (Gide 434). En traduisant les contes des *Nuits*, Galland dit...

[...] avoir fait voir les arabes aux français, avec toute la circonspection que demandait la délicatesse de notre langue et de notre temps. Pour peu même que ceux qui liront ces Contes, soient disposés à profiter des exemples de vertus et de vices qu'ils y trouveront, ils en pourront tirer un avantage qu'on ne tire point de la lecture des autres Contes, qui sont plus propres à corrompre les mœurs qu'à les corriger (Galland 22).

La traduction de Galland est une adaptation de la version originale accessible à tout public. Malgré les différentes retouches apportées au texte source, il a essayé de garder ce qui était le plus proche de l'ouvrage original au niveau des émotions, des tournures, de la mentalité orientale etc., ce qui a d'ailleurs fasciné le lecteur occidental. Galland l'a fait plonger dans ce monde oriental étrange et exotique. Tout y est décrit : les mœurs et les coutumes ; les différentes races (arabes, persans, indiens, tartares...) ; les orientaux : du souverain jusqu'aux

serviteurs avec leur mode de vie, d'être, de penser, de se comporter, de faire, d'agir ; les cérémonies religieuses (musulmane ou païenne) ; les rues ; les villes....

Après la traduction de Galland des contes des *Nuits*, le conte oriental, en général, a trouvé son juste rayonnement en Occident. Leur succès a été foudroyant en Europe dans la mesure où ils lui ont apporté un nouveau contenu et une nouvelle esthétique. Galland a su conserver leur dynamique orale et préserver les caractéristiques propres du conte oral oriental, combinant à la fois les principes esthétiques et littéraires français et l'imaginaire oriental⁹. Par là-même, Galland a joué un rôle décisif dans la destinée des *Nuits* et a, par conséquent, rendu un grand service à la littérature arabe. Car c'est devenu le pan de la littérature arabe le mieux ancré dans l'imaginaire collectif occidental et le plus diffusé dans le monde. La traduction de Galland a été beaucoup imitée et a même contribué à la création d'un genre littéraire dit le conte oriental. On peut même dire qu'après cette traduction, les récits des *Nuits* ont eu une importante influence sur la littérature arabe de l'époque et même sur celle des siècles qui vont suivre. Car lorsque Galland a entrepris la traduction de ces contes, ceux-ci n'avaient pas une identité constante dans la société arabo-musulmane et étaient inconnus en Occident. En effet, Galland a procédé au changement du regard porté par les lettrés arabes sur le statut de ces contes, jadis vus comme une vulgaire compilation d'histoires et tardivement réhabilités, quoique avec un certain décalage¹⁰. Ils disposeront d'une forme définitive en se transformant, par la suite, en chef d'œuvre littéraire français et arabe d'une importante réputation qui ne s'est pas démentie depuis.

***Les Nuits* : un héritage pluridisciplinaire et universel**

À partir du XIX^e siècle, *Les Nuits* vont être renouvelées grâce à de nouvelles éditions (Bûlâq, Calcutta I et II, Breslau etc.) et de nouvelles traductions (Lane, Burton, Mardrus etc.). Toujours inscrites dans l'actualité éditoriale, elles vont aussi entrer progressivement dans la littérature du monde par l'intermédiaire des plus grands romanciers, de l'Argentine jusqu'au Japon. De grands écrivains tels William Shakespeare (*La mégère apprivoisée*), Edgar Allan Poe (*Les Mille et deux histoires de Shéhérazade*), Giovanni Boccaccio (*Le Décaméron*), Jorge Luis Borges (*Les sept nuits*), Robert Irwin (*Les cauchemars arabes*) etc., se sont inspirés de l'univers fantastique des *Nuits*. La parution de cette œuvre a généré dans son sillage de multiples essais similaires ; elle a provoqué en Occident, comme en Orient de nombreuses imitations, souvent sur une tonalité satirique. Le titre même de l'œuvre, si attrayant, est repris

et décliné sous diverses formes. Dans une conférence tenue en 1977 à Buenos Aires, Jorge Luis Borges exprime sa fascination par le titre des *Mille et Une Nuits* et dit ceci :

Je voudrais m'arrêter à ce titre. C'est un des plus beaux du monde. Dire mille nuits c'est parler d'une infinité de nuits, de nuits nombreuses, innombrables. Dire "mille et une nuits", c'est ajouter une nuit à l'infini des nuits (Borges).

Parmi les nombreux titres calqués à la manière des *Mille et Une Nuits*, citons par exemple : *Les Mille et un jours* de François Pétil de la Croix¹¹ ; *Les Mille et une soirées*, contes mogols ; *Les Mille et une heures*, contes péruviens ; *Les Mille et un quarts d'heure*, contes tartares que Thomas Simon Gueulette publie dès 1715, qui deviennent chez Duclos *Les cinq cents matinées et une demie*, contes syriens ; mais aussi *Les Mille et une faveurs* de François-Augustin de Moncrif (1716). Nous pouvons poursuivre cette liste avec *Les Mille et une faveurs*, contes de cour tirés de l'ancien gaulois de Charles de Fieux de Mouhy ; pris sur un mode beaucoup plus satirique et ironique, *Les Mille et une fadaïses* (1742) de Jacques Cazotte et *Les Mille et une folies*, contes français de Pierre Jean-Baptiste Nougaret (1771)¹².

Autre transformation remarquable, liée cette fois au monde contemporain : la naissance de plusieurs sciences, le renouvellement des outils de la recherche et la fécondité des approches interdisciplinaires, comme en histoire, en anthropologie, en sociologie, en philosophie politique, ou en psychanalyse, qui adoptent les *Nuits* comme corpus de référence.

Les Nuits ont non seulement influencé la littérature et les sciences humaines, mais également le cinéma, la musique, la peinture etc. Cette œuvre suscite toujours la curiosité et l'inspiration dans tous les domaines de l'art depuis des siècles. Des cinéastes de renom s'inspirent des *Nuits* et y voient un trésor inestimable : Ernst Lubitsch avec son célèbre *Sumurun* (1920), un film qui se situe dans l'atmosphère délicieuse des *Nuits*, ou encore Pier Paolo Pasolini avec son film *Les Mille et une Nuits* (1974). Les films occidentaux inspirés des contes des *Nuits* sont très nombreux. En musique, plusieurs compositeurs se sont inspirés des *Nuits* : par exemple, l'histoire du poème symphonique de Nikolaï Rimski-Korsakov intitulé *Shéhérazade*, puise dans les contes des *Nuits*. En peinture, *Les Mille et Une Nuits* vont naître pour la première fois sous les coups de pinceau de Gustave Doré qui représente en couleurs en 1857 *Les Aventures de Sinbad le marin*. D'autres comme Léon Carré, Vittorio Zecchin et les Britanniques réunis par les Dalziel Brothers comme Arthur Houghton, John Millais ou George Pinwell notamment, lui emboîtent le pas.

Les Nuits ont sans doute été élaborées, on l'a vu, à partir d'un imaginaire aux sources diverses et variées, puis enrichies au cours des siècles pour constituer l'œuvre que nous connaissons actuellement. Antoine Galland, son principal auteur et diffuseur en Occident, n'est pas considéré seulement comme un traducteur, mais il est devenu une source incontournable des *Nuits*. Même avec les différentes modifications survenues au texte source, Galland a pu rendre service à la littérature arabe et universelle. Les contes des *Nuits* ont trouvé en lui un ambassadeur extraordinaire qui a offert aux lecteurs occidentaux un goût de l'exotisme et de l'originalité. L'atmosphère des récits des *Nuits* s'apparente à une atmosphère de fantasmes où tout s'entremêle : *Djinns*, femmes, musique, érotisme etc. mais c'est justement cette atmosphère à laquelle tendent les occidentaux. D'ailleurs, le XIX^e siècle poursuivra longtemps après la lecture de ces récits, sans compter les rééditions et les diverses traductions qui ont envahi l'Europe et qui n'ont fait que prolonger l'enjouement et l'engouement des lecteurs déjà suscité au XVIII^e siècle. Désormais, *Les Nuits* restent l'un des héritages les mieux connus d'un patrimoine universel, ainsi que leurs traductions dans toutes les langues du monde, grâce à l'ineestimable entreprise de Galland. De nos jours encore, *Les Nuits* sont toujours parmi les récits les plus partagés à l'échelle universelle et représentent sans doute l'un des textes les plus riches et les plus influents.

¹ C'est pour cette raison que certains hommes de Lettres arabes cherchent à leur attribuer un auteur.

² Le cinquième calife abbasside (765-809).

³ Ce manuscrit est actuellement conservé à la Bibliothèque Nationale de France.

⁴ *Lettre à Cuper*, 10 juillet 1705 (retranscrite dans Abdel-halim Mohamed, *Correspondance d'Antoine Galland*, p. 500).

⁵ Nous reviendrons sur ce sujet dans les lignes qui suivent.

⁶ Voir à ce propos certaines œuvres de Molière, Voltaire, La Fontaine, Théophile de Viau, etc.

⁷ Voici un extrait non traduit : « *La portière se lève, ôte ses vêtements et, toute nue [...] se précipite sur les genoux du portefaix : "Mon chéri, comment appelles-tu ça ? dit-elle en montrant son sexe."* », *Les Mille et Une Nuits*, t.I, « Le portefaix et les trois dames » (traduction et présentation par J. E. Bencheikh et A. Miquel, p. 71-74). Les exemples de ce type abondent.

⁸ Entre 1934 et 1936 Borges a écrit un article intitulé « *Les traducteurs des Mille et Une Nuits* ». Il est accessible en anglais dans la traduction d'Esther Allen chez Penguin Books in *The Perpetual Race of Achilles and the Tortoise* (2010, p. 21-49).

⁹ Ainsi, les formules de clôture stéréotypées du conte merveilleux français comme « ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants » ou « ils se marièrent et vécurent heureux » pourraient être une influence du conte oriental

¹⁰ Ce n'est qu'en 1835 que l'imprimerie égyptienne de Bûlâq publiera une édition imprimée des contes arabes des *Mille et Une Nuits*, la plus répandue depuis. C'est-à-dire cent trente ans après la parution du premier volume de la traduction de Galland. Il est à noter aussi que l'édition de Bûlâq est la première édition des Mille et Une Nuits faite dans un pays arabe.

¹¹ Motivé par le succès qu'a connu la traduction de Galland, il fut le premier à publier une présumée traduction de contes persans, à partir de 1710.

¹² Cette liste n'étant nullement exhaustive, nous renvoyons à l'ouvrage de Victor Chauvin qui établit un recensement détaillé dans sa célèbre Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes.

Ouvrages Cités

Abdel-Halim, Mohammed. *Antoine Galland, sa vie et son œuvre*, Paris : Nizet, 1964.

Abdel-Halim, Mohammed. *Correspondance d'Antoine Galland*, Édition critique et commentée, *Thèse complémentaire pour le Doctorat ès Lettres*, Université de Paris, 1964.

Bancourt, Pascal. *Les Mille et Une Nuits et leur trésor de sagesse*, Escalquens : Dangles, 2007.

Bencheikh, Jamel Eddine et MIQUEL André. *Les Mille et Une Nuits*, 2 Tomes, Paris : Gallimard, 1991.

Bogdanovic, Dejan. *Le livre des sept vizirs, Sindbadnameh*, Paris : Sindbad, 1976.

Borges, Jorge Luis. « *Les traducteurs des Mille et une nuits* » dans *Histoire de l'Eternité et histoire universelle de l'infamie*. Réd. en 10/18.

Brasey, Édouard. *Les Sept Portes des Mille et Une Nuits*, Paris : Le Chêne, 2003.

Chauvin, Victor. *Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885 (1844-1913)*, Liège : H. Vaillant-Carmanne, 12 volumes, 1892-1922.

Chebel, Malek. *La féminisation du monde, Essai sur les Mille et Une Nuits*, Paris : Payot, 1996.

Chraïbi, Aboubakr (dir.). *Les Mille et Une Nuits en partage*, Arles : Actes Sud-Sinbad, 2004.

Chraïbi, Aboubakr. *En dire plus ou en dire moins : traduire les Mille et Une Nuits*, vidéo de sa conférence dans le cadre des Rencontres Littéraires d'Aubrac, disponible sur le site des Archives Audiovisuelles de la Recherche.

Elisseef, Nikita. *Thèmes et motifs des Mille et Une Nuits, essai de classification*, Beyrouth : Institut français de Damas, 1949.

Finne, Jacques. *Des mystifications littéraires*, Paris : José Corti, 2010.

Galland, Antoine. *Les Mille et une Nuits, contes arabes (1704-1717)*, préface et introduction de Jean Gaulmier, Paris : Garnier-Flammarion, 3 volumes, 1965.

Garcin, Jean-Claude. *Pour une lecture historique des mille et une nuits*, Éditions, Paris : Sinbad - Actes Sud, coll. « Hommes et Sociétés », 2013.

Gide, André. *Œuvres complètes*, T. III, éd. établie par Martin-Chauffier L., Paris : Gallimard NRF, 1933.

Khawam, René. *Les Mille et une Nuits*, Paris : Phébus, 4 volumes, 1986.

Mardrus, Joseph-Charles. *Le livre des Mille nuits et une Nuits*, Paris : La Revue Blanche, vol. 1 à 11, Paris, Charpentier et Fasquelle, vol. 11 à 16, 1899-1904, Réed., Paris, R. Laffont, coll. « Bouquins », 2 vol., 1980.

Perrin, Jean-François. « *Dominique Jullien, Les Amoureux de Schéhérazade. Variations modernes sur Les Mille et Une Nuits* », Genève : Droz, 2009, 219 p., *Féeries*, 7/2010, 203-211.

---. *Les transformations du conte-cadre des Mille et Une Nuits dans le conte orientalisant français du XVIII^e siècle*, Paris : RHLF, 2004.

Proust, Marcel. *À la Recherche du temps perdu* (1920-1921), T. III, texte établi et présenté par Pierre Clarac et André Ferré, Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1954.

Ravel, Maurice. *Shéhérazade : ouverture de féerie pour orchestre*, Paris : Salabert, 1975.

Regnier, Henri de. *Le veuvage de Schéhérazade*, Liège : éd. de La lampe d'Aladdin, 1926.

Rimski-Korsakov, Nikolai. *Shéhérazade, d'après Les Mille et une Nuits : suite symphonique pour orchestre*, op. 35, Leipzig : M.P. Belaieff, 1889.

Revue scientifique *Féeries*, Publication collective sous la direction de Jean-François Perrin. *L'invention d'un genre littéraire au XVIII^e siècle : le conte oriental*, n° 2/2004-2005.

Sempere, Emmanuelle. « *Jean-Paul Sermain, Les Mille et Une Nuits entre Orient et Occident* », *Féeries* [En ligne], 9/2012. URL : <http://journals.openedition.org/feeries/838>. Mis en ligne le 15 octobre 2013, consulté le 09 octobre 2018.